



Notre équipe municipale a maintenant effectué la moitié de son parcours, et comme la tradition le veut, il est naturel que je dresse ce qu'il est convenu d'appeler un bilan de mi-mandat.

J'ai relu le document que nous avons distribué lors des élections de 2014. Il développait quelques grandes intentions qui d'une certaine manière constituent le fil rouge de notre action.

En résumé, nous nous inscrivons dans la continuité des mandats précédents durant lesquels avait été privilégié un développement raisonné de Fontain préservant son cadre résidentiel et rural.

Nous annonçons que l'école ferait l'objet de notre attention car la rénovation était nécessaire, que la remise à niveau de notre voirie et de nos réseaux serait poursuivie de même que la valorisation de nos bâtiments et de notre patrimoine.

Trois années plus tard, je constate que malgré la baisse des dotations de l'État et des incertitudes qui pèsent sur les finances de nos collectivités, nous parvenons à poursuivre ce qui a été entrepris avant nous, en conservant une marge d'autofinancement suffisante et le même niveau de services à la population sur la base de finances municipales saines.

Je citerai parmi les actions conduites, en cours et décidées :

- **Voiries** : accès et réseaux projet fruitière, achèvement de la route du Fort, chemin sur Crête, rue de la Forge, chemin des Mercureaux, rue du Stade, chemin du Petit Canton, chemin du Bas de la Forêt, accès de la parcelle du cabinet de kinésithérapeutes.
- **École** : création d'une aire de jeux, rapprochement avec Pugey, rénovation extension du groupe scolaire.
- **Urbanisme** : adaptation du PLU, études de deux nouvelles zones d'habitat.
- **Assainissement** : rénovation de la station d'épuration.
- **Aménagement urbain** : projet culturel Vanly, rénovation de la fontaine du village, remplacement des lampadaires à boules, terrains de jeux vers la salle des fêtes, extinction de l'éclairage nocturne, .
- **Bâtiments et installations sportives** : rénovation du terrain de tennis, du stade de foot, de la salle associative de la mairie, du bâtiment à côté de l'église, achat de nouveaux caveaux, création du jardin du souvenir au cimetière, travaux d'étanchéité de l'entrée de la mairie.

Il ne s'agit ici que de citer les grandes actions d'investissement, car notre équipe gère également au quotidien nos forêts, la maintenance de nos installations et de nos bâtiments, le personnel municipal et organise les temps de convivialité qui rythment notre année. D'autres projets viendront compléter ce premier bilan car notre équipe est motivée et dynamique. Ce groupe qui rassemble bien toutes les sensibilités de notre village souhaite lui préserver ce caractère authentique à la fois rural et résidentiel qui lui va si bien, tout en lui permettant d'évoluer à un rythme accepté par toutes et tous.

Bon courage à mon équipe pour la deuxième partie du mandat qui verra, j'en suis sûre, de nouvelles et belles concrétisations de son action.

**Le Maire,
Martine DONEY**

Agenda

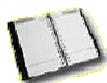


Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
16 novembre de 9h30 à 11h30	Animations avec les assistantes maternelles et parents	Relais assistantes maternelles	Salle des fêtes
17 novembre à 20h30	Assemblée générale	Association des Loisirs de Fontain	Salle des fêtes
19 novembre à 16h	Concert « les Marchands de Bonheur »	Association Fontain Temps Libre	Salle des fêtes
25 novembre	Spectacle « Grésils Square »	Association des Loisirs de Fontain	Salle des fêtes
12 janvier à 19h	Vœux du Maire	Mairie	Salle des fêtes
20 janvier à 12h	Repas des anciens	Mairie	Salle des fêtes
21 janvier à 14h	Loto du Foot	Club de Foot	Salle des fêtes
10 février	Repas de la paroisse	La paroisse	Salle des fêtes
16 mars	Tournoi de tarot	Club de Foot	Salle des fêtes

Quelques rappels...

- * Pour les cartes d'identité et passeports, vous devez désormais prendre rendez-vous auprès d'une des mairies aux alentours : Besançon, Ecole Valentin, Saône, Ornans, Quingey...
- * La mairie sera fermée les 2 et 3 janvier 2018. Permanence exceptionnelle pour les inscriptions sur les listes électorales le samedi 30 décembre de 10h à 12h00 (dernier délai). Il n'y aura pas de permanence ADS (autorisation droit des sols) le mercredi 3 janvier.
- * Depuis le 1^{er} novembre 2017, les PACS se font en mairie.
- * Attention aux gibiers sur les routes. La chasse est ouverte tous les jours sauf le mardi et le vendredi.
- * N'oubliez pas de faire réviser et nettoyer vos appareils de chauffage, de production d'eau chaude ainsi que leurs tuyaux de raccordement.
- * Tout jeune de 16 ans doit spontanément se faire recenser. Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens (code la route, CAP, BEP, baccalauréat...). Il suffit de se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille.

Etat civil



NAISSANCES :

Rayan CUENOT, 5, rue de la Combe Bourgogne, le 20 mai 2017.

Ahna MARTIN, 1, impasse Champs Bossand, le 12 août 2017.

Jade LEPAUL, 13 B rue des Lilas, le 22 août 2017.

Max FLICOTEAUX, 5 route de la Chapelle des Buis, le 9 septembre 2017.

Lison GAUDOT, 2 rue de la Forge, le 30 septembre 2017.

Emilie VALET, 2 rue de la Fontaine, le 12 octobre 2017.

Tous nos vœux de bonheur aux parents.

MARIAGES :

Emilie BIDEAUX et **Mickaël DEFER** le 10 juin 2017.

Sophie DELAMARE et **Jean-Luc VALET** le 12 août 2017.

Delphine CHAON et **David MARTIN** le 23 septembre 2017.

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

DECES :

Catherine NEDONCELLE, le 17 avril 2017 à l'âge de 66 ans.

Thérèse GIRAUD, le 22 avril 2017, à l'âge de 88 ans.

Gérard GROS, le 12 juin 2017, à l'âge de 62 ans.

Patricia VUYLSTEKE, le 19 juin 2017, à l'âge de 57 ans.

Emilie MATHEY, le 5 juillet 2017, à l'âge de 26 ans.

Denise CAGNON, le 9 septembre 2017, à l'âge de 78 ans.

Marie-Madeleine PORTE, le 13 octobre 2017, à l'âge de 74 ans.

Louise BOLE, le 20 octobre 2017, à l'âge de 80 ans.

Nos sincères condoléances aux familles.

Nouveau correspondant de l'Est Républicain



Alexandre PITARD est le nouveau correspondant de l'Est Républicain pour les communes de Fontain, la Vèze, Saône, Gennes et la Chevillotte. Vous pouvez le joindre au 03-81-81-32-71.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Travaux rue de la Forge



Au printemps, la rue de la Forge a eu droit à son lifting. Finis les nids de poules et les difficultés de circulation !! Sur cette voie extrêmement pentue, lors de l'étude du projet, un soin tout particulier a été porté à la récupération des eaux de pluie qui se produisent lors des forts orages.

Deux grilles avaloirs de la largeur de la chaussée ainsi que des bordures ont été ajoutées pour éviter des débordements chez les riverains. En complément, pour éviter que le réseau d'eaux pluviales soit en charge lors de pluies importantes, un système de trop plein et 30 mètres de tuyaux ont été installés pour dévier une partie des eaux vers la rue de la Fontaine. Ceci a solutionné le problème de soulèvement de tampons près du restaurant rue de l'Ecole.



Ces travaux de rénovation de la voirie ont été confiés à l'entreprise Colas pour un montant de 34 615€. Une subvention est attendue en 2018. Cette rue a vraiment changé d'allure à la satisfaction de ses riverains.

Prochainement, la rue du Stade et le chemin des Mercureaux bénéficieront à leur tour de travaux de réhabilitation, soulignant ainsi la volonté de la commune d'entretenir et améliorer l'ensemble de ses voiries.

Michel BOURETTE

Travaux du terrain de foot et d'un court de tennis



Les travaux de réfection du stade de foot en herbe et d'un des court de tennis sont achevés. En ce qui concerne le terrain de tennis, les travaux de remplacement du grillage de clôture, de remise en état de la ceinture en béton mais également de reprise complète du mur séparatif entre les deux cours sont terminés. Le coût de cette réfection s'élève à 44 072€. S'agissant du terrain de foot, les matchs ont pu reprendre sur un terrain nettement amélioré. Le coût des travaux s'élève à 14 088€ auquel il convient d'ajouter des frais indirects pour 2 700€ (location du terrain à Mérey-sous-Montrond, arrosage du terrain, tontes spécifiques), deux abris touche pour 3 612€ et les buts pour 1 599€. Une subvention du Département est attendue pour un montant d'environ 3 200€.

Laurence MOLIERE et Simon GAILLARD

Rénovation de l'ancien atelier communal



Le bâtiment situé à côté de l'église nécessitait des travaux de rénovation. Le crépi a été confié à l'entreprise Dach pour un montant de 4 728€. Les portes ont été réalisées par l'entreprise Ducrot pour 3 985€. Cette opération concourant à la revalorisation du centre historique du village, une demande de subvention a été déposée au titre du «fonds centre de village» de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB).

Laurence MOLIERE et Simon GAILLARD

Rénovation de la salle associative de la mairie



Après le retrait des deux poteaux, la mise en place d'un plafond suspendu, le changement des luminaires, les travaux se poursuivent. Cette fois, place aux finitions avec les peintures pour redonner un « petit coup de jeune » à cette salle dont l'acoustique et la fonctionnalité devraient être nettement améliorées. Coût de l'opération : 21 100€. Une subvention du Département a été accordée pour un montant de 2 114€.

Laurence MOLIERE et Simon GAILLARD

Restauration de la fontaine du village



Les travaux de restauration de notre fontaine sont achevés et nous pouvons souligner la qualité des prestations réalisées par l'association d'insertion API25. La remise en état du mur périphérique vient embellir le site. La commune se réjouit des retours positifs des habitants de notre village et des villages voisins. Cette opération est aidée financièrement par l'Etat, le Département, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et la réserve parlementaire du Sénateur Jean-François Longeot. Nous ferons le point dans la prochaine gazette sur les subventions qui auront été allouées définitivement à ce projet. D'ores et déjà, le taux d'aide est situé entre 65 et 80% du montant total des travaux.

La commune tient à souligner que cet édifice n'est en aucun cas un abri ou un espace de rencontre. Elle ne tolérera aucune dégradation de ce site dont la réfection a nécessité des travaux importants et mobilisé une équipe pendant de longs mois.

Laurence MOLIERE et Simon GAILLARD

Jeanne d'Arc a retrouvé une place



La statue de Jeanne-d'Arc, qui trônait autrefois dans l'église de Fontain, fut retirée lors de l'installation du chauffage en 1979 : la bouche d'arrivée de l'air chaud prit alors sa place ! Cette statue qui avait déjà quelques « blessures » fut rangée dans un placard de la sacristie. Dernièrement, lors d'un ménage, elle attire l'attention de quelques bénévoles qui se tournent alors vers Éric Gros Lambert pour qu'il la restaure. Cet artiste l'a remise en état bénévolement. Aussi a-t-elle pu retrouver une nouvelle place dans notre église grâce à Éric à qui nous disons un grand « Merci » !

René et Andrée MAIROT

Terrain multisport et aires de jeux



Répondant à la demande des habitants (parents, assistantes maternelles), les élus ont mené une réflexion sur l'installation d'un terrain multisport (pour les 6-12 ans) et d'une aire de jeux (pour les 2-6 ans) sur le site de la salle des fêtes.

L'équipement sportif permettra la pratique de sports collectifs (foot, hand, basket...). Quant à l'aire de jeux destinée aux plus petits, elle combinera plusieurs éléments destinés à la grimpe, glisse et bascule.

Une fois ces installations achevées, une réflexion sera menée afin d'installer un deuxième module sur un autre site.

Laurence MOLIERE

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), la commune de Fontain s'est engagée à rendre accessibles tous ses bâtiments communaux.

Pour l'heure, il s'agit de légers travaux à effectuer à la mairie et à la salle des fêtes (création d'une bande de guidage pour les personnes déficientes visuelles ou non voyantes) pour un montant total de 1 725€. Une subvention de 30% auprès de l'Etat est sollicitée.

Laurence MOLIERE

Emprunt chapiteau



La commune de Fontain a désigné il y a quelques années l'Association des Loisirs de Fontain pour gérer le chapiteau dont elle est le propriétaire. Cet équipement est volontiers mis à disposition des différentes associations du village en quête d'un abri provisoire pour s'assurer d'un confort minimal lors de manifestations. De même, tout organisateur de fêtes de quartiers, au même titre que les associations, a gratuitement accès à ce chapiteau. Il suffit pour cela d'en faire la demande auprès du Président de l'ALF (suffisamment tôt) et de remplir un formulaire qui se présente sous la forme d'une convention entre l'emprunteur et l'association.

Cela dit, la gratuité d'accès à cet équipement ne doit pas faire perdre de vue que ce dernier a eu un coût lors de son acquisition. Et qu'il reste, disons « de bonne facture », pour son emprunteur d'en restituer tous les éléments, en bon état.

Or, il y a quelques mois, une bâche latérale du chapiteau a disparu et n'a pas été rapportée depuis. Ce constat, malheureux, va désormais obliger l'association à s'inscrire préalablement à tout prêt du chapiteau dans une démarche d'état des lieux « sortant et entrant » de l'équipement. Un chèque de caution de 500 € sera par ailleurs exigé de l'emprunteur.

Alain DELCEY

Familles à énergie positive

Pour la deuxième année, le Grand Besançon et la Ville de Besançon mettent en œuvre le Défi Familles à Energie Positive. En quelques gestes simples, comme éteindre les lumières et les veilles des appareils, il est possible d'abaisser sa facture énergétique d'au moins 8 %... avec une moyenne nationale le plus souvent à 13 %, soit 200 € d'économie annuelle.

Le challenge de cette opération ludique et conviviale se déroulera **entre le 1^{er} décembre et le 30 avril prochain**, et les organisateurs espèrent voir l'inscription de 100 foyers soit environ 20 équipes. Nul besoin cependant de se présenter en famille : on peut être seul, en colocation, et rejoindre un groupe. Une équipe peut être constituée de voisins, de collègues... soucieux à la fois de faire les bons éco-gestes pour la planète, mais aussi pour leur porte-monnaie.

Les participants seront réunis lors de l'évènement de lancement **le samedi 18 novembre à la salle de la Malcombe** afin de partager les enjeux, les règles du Défi, de constituer les équipes ou d'en rejoindre une et de prendre date des grands RDV qui marqueront cette utile campagne d'éco-réflexes.

Pour plus de renseignements : www.grandbesancon.familles-a-energie-positive.fr



Epouvantails



Les épouvantails ont refait leur apparition. Cette année, le thème « En vacances » a été choisi, avec un objet imposé : le ballon. Merci aux participants pour leurs créations insolites, toujours réalisées avec beaucoup d'imagination et de goût. Merci à Valentin, Julie, Mélanie, Clémence, Adrien, Pierre, Léo, Gabin, Largo, Yohann, Baptiste, Maëlia, Nicolas et Annaïg. Rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles aventures !

Valérie MARCHAND

Pique-nique à la Forêt



Le pique-nique de la Forêt a eu lieu le 9 juillet. La journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance et nous avons pu partager une farandole de desserts variés pour le bonheur de tous !

Une quinzaine d'enfants s'en sont donnés à cœur joie. Un grand merci à Marie-Thérèse qui nous a gentiment accueillis sous son hangar compte tenu de la météo pluvieuse ce jour-là. À l'année prochaine !

Valérie MARCHAND

Décorations de Noël



À l'approche des fêtes de fin d'année, est évoquée la question des décorations de Noël pour notre village. Ces dernières années, nous avons eu la chance de pouvoir admirer les décorations fabriquées par les habitants, très appréciées tant par leur esthétique que par l'ingéniosité de leurs créateurs(trices). Les élus ont décidé de poursuivre dans ce sens et donc de laisser libre cours aux initiatives personnelles ou collectives qui sauront nous proposer de belles décorations pour les fêtes.

De plus, la commune s'est engagée dans un programme de maîtrise de la consommation d'énergie (extinction

nocturne, rénovation de l'éclairage public...). Aussi, dans un souci de cohérence, nous ne réinstallerons pas de guirlandes multicolores plus énergivores et coûteuses. Comme les années précédentes, seuls les deux arbres situés à chacune des entrées principales du village (depuis la RD104 côté école et au rond-point de Saint-Pierre) seront ornés d'une guirlande lumineuse rappelant que Noël est aussi la fête des lumières !

Par ailleurs, comme cela se fait beaucoup dans les pays nordiques notamment, les habitants sont invités à décorer, s'ils le souhaitent, non seulement leur maison ou leur boîte aux lettres, mais également le mobilier urbain de leur rue (bancs, lampadaires...). Ceci permettra d'offrir des « scènes de Noël » originales et personnalisées aux Fontainoises et Fontainois mais aussi aux personnes de passage sur notre commune. A chacun ensuite de les retirer après les fêtes !

Laurence MOLIERE

Quelle belle aventure !



Nous sommes nés la même année, en 2000, à un jour d'intervalle. Thomas habite la Forêt de Fontain et Steve à Arguel. Nous nous sommes connus sur les bancs de l'école à Fontain, puis nous nous sommes retrouvés au collège de Saône et maintenant au Lycée Jules Haag à Besançon.

Cette année, au début des vacances scolaires, nous nous sommes lancés dans un projet un peu fou : « participer aux championnats de France de caisses à savon folkloriques ». Mais il faut construire la « bécane » et dès le début juillet nous nous sommes rendus dans des casses pour récupérer quelques pièces. Chaque soir, on se retrouve dans le garage d'Arguel. Avec l'aide financière d'une fromagerie de Haute Saône, le soutien et les conseils de nos familles, on apprend à souder, à assembler chaque pièce du puzzle. La fin des vacances approche. Juste un petit essai sur la route de la Chassagne et les derniers coups de pinceaux sont donnés la veille du départ.



Ainsi le dernier week-end d'août, nous nous rendons à Serezin de la Tour au sud de Lyon. 38 équipages sont inscrits pour dévaler les pentes du Château de Quinsonnas. La conformité du « bolide » est contrôlée le samedi (juste quelques retouches, comme un boulon trop long...) et le dimanche nous nous lançons, sans aucune pression, pour les quatre descentes demandées par l'épreuve.

Journée géniale, nous nous éclatons comme des fous, et « cerise sur le gâteau » on monte sur la deuxième marche du podium ! Vice-champions, un rêve ? Non une réalité une coupe à chacun, un bouquet de fleurs, et des produits régionaux de la région lyonnaise.

On s'est promis de poursuivre l'aventure l'an prochain.

Thomas GIRARDOT et Steve GAILLARD

Un grand événement : Doubsdeuche25



L'anniversaire des 70 ans de la 2CV (1948-2018) sera fêté du 9 au 13 mai 2018 à l'occasion de la 25ème rencontre nationale des 2CV CLUBS DE FRANCE sur les communes de La Vèze et de Fontain, au lieu-dit Les Crétets. Il s'agit d'une manifestation nationale qui réunit chaque année 3 000 2CV ou dérivés, 5 500 « deuchistes » et entre 15 000 et 18 000 visiteurs sur le week-end de l'Ascension. L'association compte de nombreux membres dans nos villages. Elle recherche des bénévoles, afin d'assurer l'organisation de cette manifestation exceptionnelle, mais également des sponsors.



Au programme : un musée éphémère, plusieurs concerts sous un chapiteau de 3 000 places, des feux d'artifices, de nombreuses activités et une 2CV à gagner !

Vous pouvez trouver le programme de ces 4 jours ainsi que toutes les informations sur cet événement sur le site : doubdsdeuche25laveze2018.fr

Laurence MOLIERE

Stephanie DANJOU maroquinerie



En 2017, Stéphanie Danjou signe une première collection de maroquinerie haut de gamme sous le nom S.DANJOU !

Depuis son atelier à Fontain, Stéphanie dessine, conçoit, et réalise à la main des sacs au look épuré, chic et contemporain ! Chaque pièce est numérotée et produite selon les savoirs-faire de la maroquinerie traditionnelle française. Toutes les matières utilisées sont de haute qualité, et issues d'une production de proximité et respectueuse de l'environnement !

Cette bisontine d'origine a étudié la mode à la célèbre « Geneva university of art and design » puis a travaillé comme Designer auprès de créateurs comme le styliste espagnol Jose Castro, collaborateur entre autre de la marque Desigual.

Elle est également partie en mission au Laos avec l'ONU pour travailler avec les tisserands du Sud. Elle a ensuite rejoint la célèbre maison Hermès comme artisan maroquinier après s'être formée à l'école Boudard, à Montbéliard. Pour l'heure les créations S.DANJOU sont visibles sur le site internet sdanjou.com où les pièces peuvent être commandées. Elles sont aussi en vente à la boutique Square Concept rue Victor Hugo à Besançon.

Stéphanie DANJOU

Le coin du foot



Le mois de septembre est traditionnellement « la reprise » pour toutes les associations du village, et ce fut le cas pour le club de foot local.

Après une année passée sur le terrain en sable ou sur le terrain loué par la commune à Mérey-sous-Montrond, les équipes ont pris possession du terrain rénové avec un plaisir non dissimulé.

Cette saison est marquée :

- par un recul de licenciés dans les catégories jeunes, ce que nous déplorons, car l'avenir du club dépend bien de la jeunesse.

- par la création d'une équipe seniors féminines, presque 40 ans après la création de la 1^{ère} équipe féminine à Fontain. Christophe Rognon endosse le rôle de « Charly et les Drôles de Dames » avec ce groupe de filles sympas et motivées. Entraînements le mercredi à 19h et matchs le dimanche matin, en général à 10h.

Richard Rousseau et Jérôme Gaillard sont, pour leur deuxième saison, en charge des seniors masculins qui ont beaucoup gagné en maturité et en efficacité, l'âge aidant. En effet ce groupe est très jeune. Entraînements les mardi et jeudi à 19h et matchs le dimanche après-midi.

Pendant la trêve hivernale, les équipes participeront aux rencontres Futsal organisées par le District.

Jean-Jacques Picard et Sébastien Lugant sont les deux dirigeants qui encadrent l'équipe U13. Les entraînements se font chaque lundi et mercredi en fin d'après-midi (17h30-19h) et les matchs le samedi matin.

Comme les années précédentes, Gilles Dagusé a pris en charge l'équipe « vétérans ». Cette année l'orientation est prise sur des matchs en Futsal (Foot en salle).

Et puis Michel Tirole assure toujours fidèlement, avec discrétion et efficacité, le traçage du terrain. Encore merci à toi Michel !

Antoine Chopard, arbitre fidèle au club, progresse toujours dans les échelons de l'arbitrage. Nous savons que la tâche est parfois difficile, et nous apprécions son engagement indispensable pour nous, tant sur le plan sportif que financier (en l'absence d'arbitre licencié au club, nous pourrions rétrograder en division inférieure, avec une sanction financière). Merci Antoine.

A noter quelques modifications côté bureau "dirigeants": Christophe Rognon a souhaité quitter la présidence après 9 ans de "bons et loyaux services" et c'est Pascal Maillard qui accepte de relever le défi en prenant le poste. Nicole Gullaude, ancienne joueuse au club, rejoint l'équipe d'encadrement.

Lors de la dernière réunion du bureau, un projet de grand loto a été discuté (réflexion en cours). Plusieurs dates ont été retenues, le vendredi 16 mars 2018 pour le prochain concours de tarot et le samedi 9 juin pour l'assemblée générale.

Nous tenons à remercier la commune et les 2 employés communaux pour l'énorme et excellent travail réalisé aux abords du terrain de foot : nettoyage, élagage, taille, débroussaillage etc...

Jacqueline CHABOD et Pascal MAILLARD

Terrain de Foot

L'USF FOOTBALL a décidé de suspendre temporairement les entraînements sur le terrain en herbe pendant sa phase de densification par un engrais spécifique.

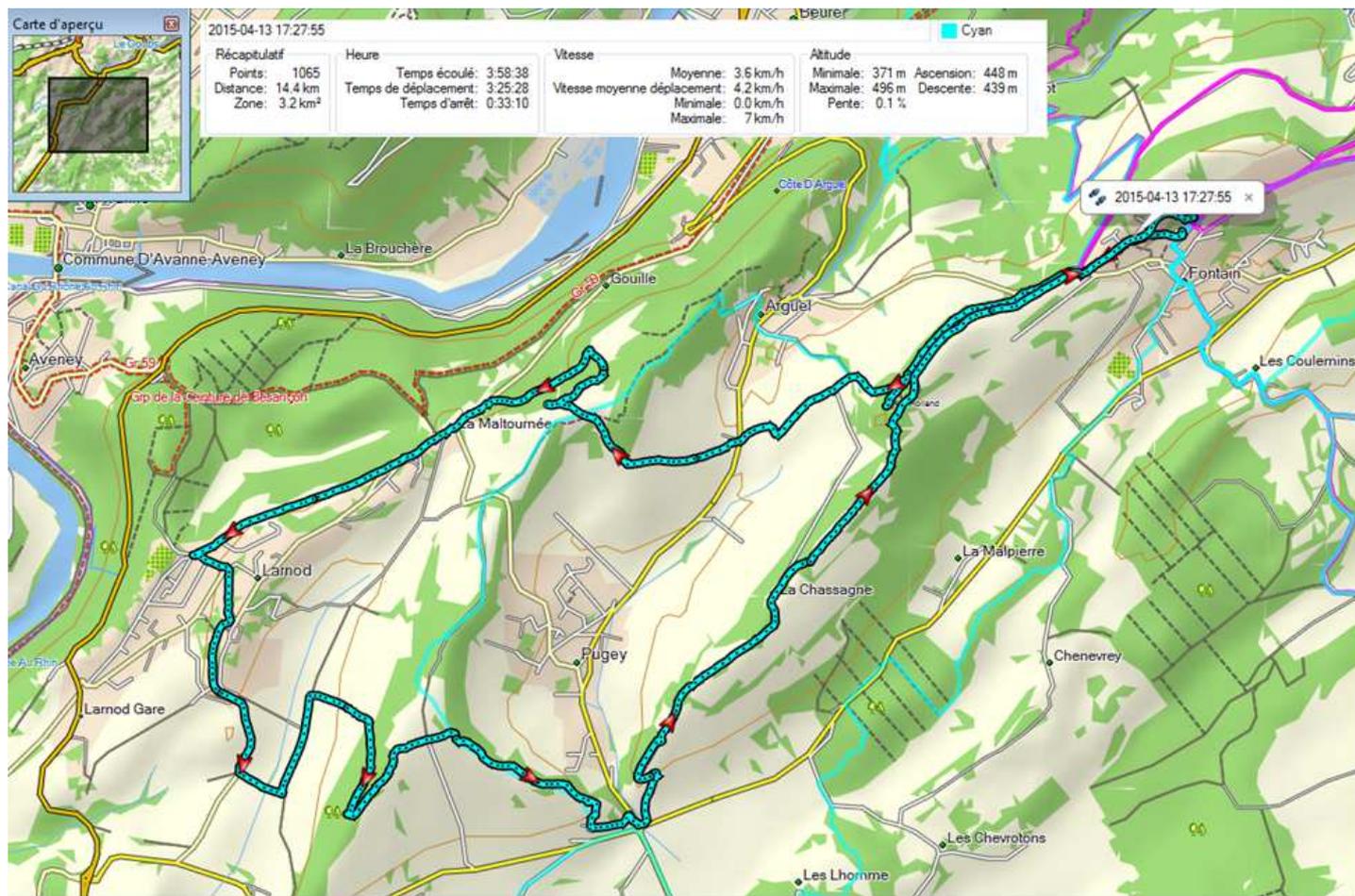
Malgré nos recommandations, des personnes y jouaient encore régulièrement et l'herbe souffrait de plus en plus du piétinement constant sur une même zone.

Le bureau a donc pris la décision de couvrir les buts du terrain après chaque match afin d'en limiter l'utilisation quelques mois et ainsi préserver le tapis végétal encore fragile jusqu'à l'enracinement complet.

Au vu de l'investissement financier effectué par notre commune, cette décision s'avère être une question de bon sens.

Pascal MAILLARD

Je marche donc je suis... en bonne santé



Qui n'a pas vu passer le lundi après-midi ou à d'autres moments, en divers lieux du territoire un groupe de marcheurs décidés qui semblent être en retard pour prendre le train ?

Car depuis de nombreuses années le rituel se produit chaque lundi au départ de la place de la mairie. L'initiative en revient à René Mairot qui, fort de sa connaissance encyclopédique du territoire communal et des alentours, a guidé sur les sentiers des grappes de fontainoises et fontainois. Si on ne les

voyait pas passer, on les entendait car les discussions allaient bon train et ne semblaient pas se taire malgré l'effort.

Les années passant, le flambeau a été repris par une nouvelle équipe, notamment Pierre Llanes qui n'a de cesse d'explorer avec ingéniosité de nouveaux circuits qui débordent souvent les limites communales.

Après chaque sortie, grâce au savoir-faire de Jean-Jacques Michaud, les participants reçoivent sur leur écran le tracé du circuit parcouru avec les indications de temps passé, distance parcourue, dénivelé...et durant les parcours les marcheurs bénéficient des connaissances de certains en cartographie et mycologie.

Le rituel se poursuit, le rythme s'est quelque peu accéléré, la technologie GPS a supplanté la carte d'état-major qui malgré tout reste à portée de la main. Annuellement le groupe migre pour pratiquer et pour découvrir une nouvelle région à hauteur d'homme.

On retrouvera dans les gazettes à venir des propositions de circuits pédestres pour que le plus grand nombre puisse en profiter tout en découvrant toutes les facettes de notre beau territoire.

Accessible à tous, la marche est l'activité de plein air la plus pratiquée. Aujourd'hui, en France près de 27 millions de personnes s'y adonnent en tant que loisir, n'est-ce pas le premier moyen de locomotion de l'Homme ?

Peut-on dire que la voiture nous donne envie d'arriver quand la marche nous donne envie d'aller ?

Mais la marche aussi est une pratique sportive ou spirituelle, touristique ou thérapeutique. Marcher c'est avoir les pieds sur terre au sens physique et moral c'est-à-dire être de plain-pied dans son existence.

Les projets urbanistiques de notre commune devront en tenir compte en favorisant ce qu'il est convenu d'appeler les cheminements doux.

Michel NOIROT

La chasse à Fontain

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Fontain est présidée par Léon GLADOUX depuis 1985 et compte 40 membres d'une moyenne d'âge de 60 ans, le plus jeune a 22 ans, le plus ancien 87 ans.

Les préoccupations de l'ACCA sont de plusieurs ordres :

- organiser les battues aux gros gibiers (sangliers, chevreuils, renards) dans le respect de la sécurité.
- le port du gilet fluo obligatoire.
- les consignes de sécurité et de tir (une formation sécurité dispensée par la Fédération des chasseurs du Doubs (FDC25) est obligatoire pour obtenir une action de chasse à Fontain).

La saison de chasse 2016-2017 est terminée. Cette saison, un bon prélèvement de sangliers(27) a été effectué. Ceux-ci causaient de nombreux dégâts aux cultures dans la commune.

Budget de l'ACCA :

L'ACCA loue les terrains communaux pour 440 €.
Les terrains privés du Comte De Laguiche pour 856 €.
Lâchers de Faisans de repeuplement et de tir : 1 360 €.
Bracelets sangliers et chevreuils : 2 360 €.
Achat de maïs pour agrainer et maintenir les sangliers en forêt : 600 €.
Matériel de clôture, miradors et effaroucheur : 435 €
Taxe à l'hectare dégâts : 385 euros (varie d'une année à l'autre suivant les dégâts)



Concernant les chasseurs :

Permis départemental et assurance : 170 €.
Action ACCA de Fontain : 130 € + équipements et munitions.
Assurance pour un chien courant grand gibier : 90 €
On doit ajouter tous les travaux bénévoles :

- Pose et dépose de clôture autour des champs de maïs ainsi que les jeunes prés.
- Rebouchage des trous faits par les sangliers dans les pâtures au printemps.
- Entretien des lignes en forêt servant également aux promeneurs amoureux de la nature.
- Remplissage et surveillance du bon fonctionnement des agrainoirs automatiques.



Des comptages du gibier sont effectués la nuit afin de déterminer en accord avec la FDC25 le nombre d'animaux à prélever. Des réunions de gestion sont organisées pour décider du prélèvement de chaque gibier pour l'année (dotations de bracelets).

Chaque animal prélevé sera muni d'un bracelet payant :

30 € pour un chevreuil, 30 € pour un jeune sanglier, 55 € pour un sanglier adulte (plus de 40 kg), 110 € pour une femelle de plus de 50 kg. En l'absence de bracelets, si un dépassement de poids est effectué, les pénalités seront de 15 € à 150 € avec en plus une amende de ONCFS de 150 €.

ACCA de Fontain :

La superficie chassable de la commune est de 1240 Ha. La réserve de 150 ha se compose des parcelles Vaucloux, la Malpierre, la côte de Brey, la Massotte et la Motte Féodale.
Les zones à proximité des habitations ne sont pas chassées.

Le dimanche matin la battue est réalisée à l'aide de chiens courants équipés de balise GPS qui permettent de les retrouver parfois à plusieurs kilomètres. Un numéro de téléphone en général sur le collier permet d'identifier le propriétaire. Si vous récupérez un chien de chasse n'hésitez pas à contacter le propriétaire, il vous en sera très reconnaissant. Les périodes de chasse sont fixées par décret préfectoral mais commencent en général le deuxième dimanche de septembre pour se terminer le 31 janvier de l'année suivante.

L'arrêté préfectoral interdit la chasse le vendredi dans le département du Doubs afin de limiter la pression de chasse, l'ACCA de Fontain a également interdit la chasse le mardi (sauf en octobre pour la chasse aux pigeons en migration).

La cohabitation avec les autres utilisateurs de la forêt est plutôt bonne, ils sont informés par affichage à la cabane de chasse de la zone traquée le dimanche matin et des panneaux indiquant « chasse en cours » sont disposés sur les routes d'accès de la zone chassée.

Nous recommandons cependant aux promeneurs de revêtir des vêtements voyants.

Nous gérons avec nos propres moyens la faune sauvage au plus juste dans une bonne ambiance et une bonne entente entre toutes les personnes qui cultivent et se promènent dans cette belle nature.

Eric GROSLAMBERT

Assemblée générale des Anciens Combattants

Pour succéder à Alphonse Mairot, décédé le 25 février 2017, la section des anciens combattants de Fontain, lors de son assemblée générale a élu M. René Gladoux Président, Léon Gladoux Vice-Président, et Michel Demoly, trésorier.

Cette assemblée générale a rassemblé tous les membres de la section le 25 mars 2017.

Les manifestations :

- 8 mai 2017 : cérémonies au Monument Américain et aux Monuments aux Morts de Fontain.
- 6 septembre 2017 : participation à une cérémonie au centre de long séjour de Bellevaux, en hommage à la mémoire des Anciens Combattants et veuves.
- 24 septembre 2017 : cérémonie de Valmy à la mémoire des fusillés et déportés des groupes Guy Mocquet et Marius Vallet.
- 11 novembre 2017 : cérémonie au Monument aux Morts de Fontain.

Le Président, René Gladoux

L'Association des Loisirs de Fontain : saison 2017-2018

Forte de ses 140 membres l'Association des Loisirs de Fontain a ouvert la saison 2017-2018 début septembre.

Il est toujours proposé en activités permanentes :

- Les lundis : randonnée, yoseikan budo adulte.
- Les mardis : aquarelle, renforcement musculaire, poterie.
- Les mercredis : yoga, poterie, gymnastique rythmique.
- Les jeudis : stretching, mycologie.
- les samedis : yoseikan budo enfant.

Cette année, le jeudi à 20h salle du bas de la mairie l'atelier mycologie continue.

Une nouvelle activité vient de s'ouvrir cette année, il s'agit de la séance de gymnastique rythmique animée par Anne Gatet le mercredi après-midi.

Le yoga a repris avec une séance le mercredi de 19h30 à 21h ; le nombre de participants le permettant, une séance supplémentaire à 17h50 (17h50-19h20 et 19h30-21h) a été mise en place.

Des places sont encore libres dans toutes les activités.

L' ALF organise toujours des rencontres occasionnelles, visites, marches, concerts, théâtre. Cette année après avoir reçu les chorales « ACDC et La Décalée » puis la troupe de théâtre « La Serpentine », nous accueillerons la troupe de Larnod « Les Colporteurs » qui viendra le **25 novembre présenter son nouveau spectacle : « Grésils Square ».**

Notre Assemblée Générale se tiendra le **17 novembre à 20h30** à la salle des fêtes. Elle est ouverte à tous, adhérents ou non, et vous y êtes cordialement invités.

Notez ces dates dès à présent et ... **surveillez vos boîtes aux lettres**, l'information se fera traditionnellement par ce canal.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter les membres de l'association, en particulier Michel Tirole (06 33 33 51 99), ou Marc Girardot (06 43 63 80 66).

Marc GIRARDOT

Cap à l'ouest !



Tous les ans une partie des randonneurs de l'association part pour une semaine de randonnée en montagne. Une fois n'est pas coutume, le regard s'est tourné franchement vers l'Ouest, en direction du Massif Central et plus précisément vers le Massif du Puy de Sancy. C'était l'occasion de découvrir des paysages plus inhabituels que les reliefs alpins ou vosgiens déjà fréquemment explorés.

A partir de l'Hôtel Beau Site, situé tout au bord du lac de Chambon sur Lac, toutes les principales randonnées du secteur ont été avalées sous un temps particulièrement radieux de cette deuxième partie du mois de juin 2017. Parmi les journées les plus réussies il faut mettre en avant

l'ascension du Puy de Sancy, avec un dénivelé de 1000 m pour atteindre par la vallée de Chaudesfour les 1886 m du point le plus élevé de tout le Massif Central. La randonnée autour de l'énigmatique Lac Pavin, énorme trou circulaire créé par une explosion, a permis de toucher la réalité de l'activité volcanique qui a modelé les paysages de la région.

Quant aux plaisirs de la table et de l'accueil, les hôteliers et le beau temps nous ont particulièrement gâtés, avec dîner en terrasse tous les soirs, et pour certains courageux, petit bain dans le lac avant le déjeuner et rebelote au retour de randonnée. En deux mots : belle découverte d'une région bien différente des espaces montagnards parcourus les années précédentes.

Christian MOREUILLE

Les travaux au Groupe scolaire



Les travaux ont débuté et l'école fonctionne sur 2 sites pour les élèves des 4 communes du nouveau syndicat scolaire.

L'année scolaire 2016-2017 s'est achevée vendredi 07 juillet et les engins de travaux publics ont investi le site lundi 10 Juillet.

Le déménagement de l'école a été effectué entre le 10 et le 13 juillet. Tout l'été, les travaux de terrassement et de mise en place ont été menés sans discontinuer, jusqu'à la veille de la rentrée qui a eu lieu lundi 04 septembre.

Cette phase impressionnante de la rénovation est maintenant achevée et les travaux de construction des deux nouvelles classes et de la nouvelle salle d'activité avancent en même temps que la rénovation des classes maternelles situées au rez de chaussée.

Lors des vacances de Toussaint, les classes maternelles déplacées au 1er étage ont réintégré le rez de chaussée et les travaux de rénovation du 1er étage ont débuté.

5 classes fonctionnent à Fontain dans ce contexte qui comprendra plusieurs configurations différentes avant la fin des travaux à l'été 2018.

Je remercie vivement tous les acteurs de la vie scolaire et périscolaire pour leur patience et leur compréhension. Cette nécessaire action de remise à niveau et de développement de notre groupe scolaire impose des contraintes aussi réelles qu'incontournables. Un point a lieu chaque semaine avec les entreprises et le maître d'œuvre. Les élus suivent ainsi attentivement le bon déroulement des opérations prévues dans le programme validé par les communes.

Un grand merci également aux riverains du groupe scolaire et aux habitants de Fontain qui ont subi des nuisances sonores importantes durant l'été.

La rentrée du 04 septembre a donc eu lieu sur les 2 sites de Fontain et Pugey qui accueillent chacun des enfants des 4 communes, 125 à Fontain et 87 à Pugey.

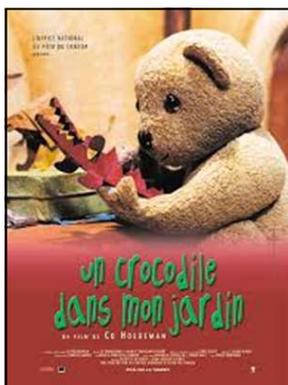
Une nouvelle directrice, Mme Julie Pernet est en place à Fontain pour les 2 sites, je lui souhaite la bienvenue ainsi qu'aux nouveaux enseignants nommés sur notre école.

Pour l'Education Nationale la fusion des écoles de Pugey et de Fontain-Arguel-La Vèze est donc maintenant actée. Dans le même esprit l'association 1,2,3 SOLEIL a anticipé ce rapprochement lors de la précédente année scolaire contribuant ainsi à la convergence de nos pratiques qui trouvera son prolongement en 2018 par la mise en place d'activités périscolaires communes au sein du nouveau projet éducatif de territoire que nous écrivons ensemble.

Nous avons choisi un projet ambitieux, il nécessite beaucoup de travail, de dialogue et d'écoute mais les acteurs de notre école l'ont bien compris, nous nous dirigeons ainsi vers l'avenir avec des moyens adaptés à notre époque.

Jean-Pierre VAGNE

Les classes de maternelle au théâtre de l'Espace



Vendredi 5 mai, les classes se sont rendues au Théâtre de l'Espace à Besançon.

Les élèves ont assisté à la projection d'un film d'animation « un crocodile dans mon jardin » composé de quatre contes :

- une poupée dans la neige
- un crocodile dans mon jardin
- des vacances chez Grand-papa
- un vent de magie

A travers ces quatre court-métrages, tendres et délicats, le réalisateur a abordé des thèmes de la vie quotidienne touchant les enfants : l'amitié, le deuil, la complicité, les fâcheries, la réconciliation...



Sylvie DELCEY

Une journée passionnante au Dino-Zoo



Attention aux dinosaures !!!



Les élèves de moyenne section de la classe de Sylvie racontent :

« Jeudi 22 juin, nous sommes allés avec la classe de PS/GS au Dino-Zoo. Nous avons fait du manège, il y avait des dinosaures et on montait dessus.

Nous avons participé à un atelier peinture. On a mis de la peinture sur notre main et on a fait l'empreinte sur une petite planche. De l'autre côté de la planche, nous avons peint un animal.

Clémence, une animatrice, nous a montré comment les hommes préhistoriques faisaient du feu. Ils frappaient deux pierres spéciales (du silex et de la marcassite) l'une contre l'autre, ce qui faisait des étincelles qui tombaient sur la poudre d'un champignon (l'amadou) et cela provoquait des braises. Ensuite ils mettaient des herbes sèches sur les braises et le feu démarrait.

Dans le parc nous avons vu des dinosaures à long cou : le diplodocus, le brachiosaure, le brontosauve. Et d'autres dinosaures : le stégosaure, le tyrannosaure, le tricératops, le vélociraptor, l'ankylosaure, le voleur d'œufs... On a vu aussi des stégosaures qui se donnaient des coups de têtes car leurs têtes ont une forme de casque.

Il y avait des ptérodactyles, un deinonychus.

Les dinosaures étaient carnivores ou herbivores.

Un paléontologue fouillait pour trouver des os ou des empreintes de dinosaures.

Il y avait des hommes préhistoriques, un tigre de sable, un mammouth, un rhinocéros laineux.

On a entendu des bruits de dinosaures.

Nous avons pique-niqué. C'était super !

Nous sommes contents d'être allés au Dino-Zoo. »

Visite de la Médiathèque Pierre Bayle à Besançon



Les élèves de la classe de Sylvie racontent :

« Mardi matin 27 juin, nous sommes allés avec la classe de PS /GS à la médiathèque de Besançon.

Un monsieur nous a raconté des histoires mais il n'a pas lu des livres comme d'habitude. Il a utilisé un kamishibai* dans lequel il glissait les illustrations du livre et en même temps il lisait le texte.

Puis, il nous a montré deux livres avec des devinettes.

Ensuite une dame nous a raconté des histoires avec le raconte-tapis « Bon appétit, Monsieur Lapin ! », le raconte-tapis « Pirouette cacahuète » et un raconte-tapis où elle chantait.

Un raconte-tapis, c'est un grand tapis avec les personnages de l'histoire.

Nous avons regardé librement des livres.

Nous avons emprunté des albums que nous avons ramenés à l'école. »

*Le kamishibai est un genre narratif japonais, sorte de théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs.



Sylvie DELCEY et les enfants

Une rentrée scolaire sous le signe de la nature



Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont la chance de participer à un cycle randonnée dans la belle campagne de Pugey.

Du fort de Pugey à la Chassagne, ce moment convivial permet aux enfants des différentes communes de faire connaissance avec les paysages de Pugey. Les maîtresses, nouvellement installées dans l'école, découvrent aussi de nouveaux parcours.

En classe, nos élèves apprennent à utiliser Géoportail pour reconnaître les parcours réalisés et calculer les distances et nous travaillons sur la lecture des paysages vus pendant les randonnées.

On a aussi le plaisir de retrouver la maîtresse Brigitte Angeli qui savoure sa retraite depuis juillet 2017.

On en profite pour vous présenter nos classes de grands dans les paysages de Pugey.

Valérie HALBERT-CADET

La toute première randonnée avec l'école



« Mercredi 13 septembre 2017, nous avons fait une randonnée du côté de Larnod. Nous sommes partis à 9h et rentrés à 10h30. Pendant la randonnée, Héléa, Ambre et moi, on a joué à bobili-bop. Nous sommes passés par des chemins avec de la bouse de vache, des cailloux. Plus tard, on a fait une pause. Sur le trajet du retour, il y avait encore beaucoup de cailloux et je me suis tordue la cheville deux, trois fois. On entendait le vent ... ». (Laly)

« Mercredi 13 septembre, avec l'école, nous avons fait une randonnée. J'ai vu des vaches et une souris ! J'ai vu une mamie qui nous a dit « bonjour ». J'ai entendu les élèves crier « voitures !! » J'ai senti le vent souffler dans mes oreilles, cela faisait du bien. Je m'amusais

à toucher les clôtures. Sur tout le chemin, j'ai parlé. Il n'y avait pas assez de montées, de forêt ... mon moment préféré était la pause goûter ! » (Félix)

Les élèves ont visité le chantier de l'école



Le papa d'Ethan, M. Marion, nous a d'abord montré **la maçonnerie**. C'est son métier. On était dans le bâtiment qui sera **la salle d'activités**. Il nous a montré des plans... Il nous a expliqué comment ont été faits les fondations, la dalle (le sol), les murs... Des grosses plaques de béton ont été placées avec un camion qui porte une grue : ça s'appelle **un camion-bras**.

Il nous a montré les ferrailles qui iront à l'intérieur des murs, car du béton liquide sera coulé dedans et ça va durcir. C'est **du béton armé**. Le béton liquide arrive tout prêt dans **un camion toupie**.

Pour faire du béton, il faut : de l'eau, du sable, des cailloux et du ciment. Nous avons vu **les étais** qui soutiennent les murs et les **échafaudages** pour monter en haut de la construction. On ne voyait pas de trous pour les fenêtres. C'est parce qu'elles seront en hauteur !

On a parlé des autres métiers qui travaillent dans la construction : **les électriciens, les charpentiers, les plombiers, les carreleurs, les peintres...** Ils doivent tous venir au bon moment pour que **le chantier** se passe bien !

Ensuite, nous avons vu **la chaufferie**. Un plombier était en train d'installer des tuyaux pour **la chaudière aux granulés de bois** qui va remplacer l'ancien chauffage électrique.

Enfin, nous sommes allés voir la construction **des futures salles de classe**, vers la maternelle. Il y a des numéros sur les plaques pour les placer au bon endroit... Certaines plaques ont des trous avec la forme des fenêtres en bois : ça s'appelle **les mannequins**. On a vu **le local** pour stocker le matériel, le local pour manger et faire les réunions et les WC de chantier.

M. MARION nous a parlé de **la sécurité sur les chantiers** : du casque, des chaussures de sécurité, des bouchons sur les tiges de ferraille ou les tiges pliées... Comme ça avance vite ! C'était très intéressant. Merci M. MARION !



Les CP-CE1 Classe Angélique LAMY

A la poursuite des petites bêtes du marais de Saône



Le lundi 25 septembre les élèves des classes de CE2, de CM1 et CM2 ont profité d'une belle journée ensoleillée pour poursuivre leur travail réalisé au marais de Saône en juin 2017.

De vrais scientifiques : équipés de boîtes-loupes et d'épuisettes ingénieusement rallongées par des branches, les élèves ont pu explorer le milieu de la mare.

Les CE2 et Valérie HALBERT-CADET

La rentrée à l'école de Pugey

Pendant les travaux à l'école de Fontain, les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont à l'école de Pugey dans 4 classes différentes.

Les élèves qui viennent de Fontain ont dû s'habituer aux changements. Ils racontent :

- On doit marcher pour aller à la cantine qui est à la salle des fêtes, on en profite pour discuter avec les copains et c'est tellement bon la cantine ! Et en plus si on n'aime pas, on n'est pas obligé de goûter...

- La cour est plus petite mais on est moins d'enfants, il y a un préau (avec des chauves-souris qui ont du mal à dormir!) et un coin d'herbe avec une maison à insectes. Juste à côté, il y a un petit terrain de sport. Il y a aussi un grand marronnier dans un coin de la cour et le tronc est confortable et les racines forment des petites marmites (ou des petits sièges) qui récupèrent l'eau quand il pleut.

- Les salles de classes sont grandes et confortables (chez les CM1/CM2 il y a un canapé et des jeux...). Il y a même une salle informatique.

- On s'est fait de nouveaux copains. Au début, on restait entre nous et petit à petit, on a fait connaissance. Maintenant tout le monde joue ensemble à filles-attrape garçons (ou l'inverse) ou encore au ballon, à l'épervier...

- On part à la découverte des alentours lors de nos randonnées du vendredi après-midi.

- Certains d'entre nous doivent prendre le bus alors qu'ils n'avaient pas l'habitude et cela ne les dérange pas trop.

- Nous sommes contents d'être dans le calme, loin des travaux.

- Au final, l'école est plus petite et c'est bien comme ça. Nous sommes contents de ce début d'année.

La classe de CM1/CM2

Et si on fabriquait des épouvantails pour Halloween ?



Si vous voyez des sorcières, des fantômes dans le village, n'ayez pas peur !!!

Sur le temps du midi, avec l'aide et à l'initiative de Maud et Rachel, un groupe d'enfants de CP et CE1 a fabriqué des épouvantails pour animer notre village durant la période d'Halloween.

Une fin d'année avec beaucoup de souvenirs



Une soirée très sympathique

Les vacances d'avril ont été super !! Les enfants ont fabriqué du pain avec le boulanger de Morre, et une composition florale avec la fleuriste de Mamirolle. C'était très bon, et très beau !! Nous avons fait encore de multiples choses, mais cela prendrait trop de temps de tout vous expliquer. Ahaha !!

Notre collecte de sang : Une réussite !

Et oui, avec l'aide des enfants nous avons organisé une collecte de sang avec l'établissement français du sang. Ainsi lundi 15 mai de 17h à 20h, ce sont 45 personnes qui ont fait le déplacement, et 38 qui ont pu finalement donner leur sang. Un grand bravo à tous, et aux enfants qui étaient en charge de la collation et du service.

Un panel d'intervenants tout au long des TAP

Dans le cadre des TAP, nous avons fait appel à divers intervenants. Ainsi les enfants avec l'école de Musique du Plateau ont pu découvrir le chant, et pour les petits de l'éveil musical.

De plus avec l'association Art-Espoir, les plus grands ont pu s'initier au BeatBox, et les petits ont pu découvrir de multiples instruments du monde. Une vraie découverte et les enfants ont beaucoup apprécié.

Manon notre intervenante en couture a également pu faire découvrir sa passion. Confection de petits coussins, ou de masques. Une belle année !



Les CM2 sont partis !! Mais avant de se dire au revoir, nous avons bien profité. Entre la boum fluo, la soirée barbecue au centre et la super soirée bowling-restau !! Que de souvenirs. La sortie bowling fut bien sympathique et les strikes ont été nombreux ! A renouveler l'année prochaine avec nos prochains CM2.

Un été à Pugey



Petite promenade au Saut du Doubs



Les campagnes, on adore !!!

Et oui, nous avons dû déménager tout l'été à Pugey. L'école étant en travaux, il a bien fallu que nous laissons la place aux ouvriers !! Après un déménagement mouvementé, nous avons tranquillement pu prendre nos marques à l'école de Pugey. Après quelques jours de mise en place, et le temps que les enfants s'habituent aux nouveaux locaux, nous étions comme des poissons dans l'eau.

Un programme encore bien chargé, en compagnie de Sonia, Maud, Haroun, Mathieu, Sophie, Adèle, Hélène et Pauline. Sorties aux Campagnes, au Saut du Doubs pour une petite croisière, aux Salines pour le Festival des Jardins... Même si les premiers jours, le temps n'était pas top top, nous avons eu dans l'ensemble un bel été.

Les enfants ont également réalisé une belle fresque sur le mur extérieur du gymnase de Pugey. Trop bien de peindre sur un mur !! Enfin, ils ont également eu la visite d'intervenants pour découvrir le Slackline, la Capoeira, la Couture...

Suite au grand succès l'année précédente de notre nuit au centre, nous avons renouvelé l'expérience. Le coin d'herbe de Pugey étant plus petit, nous avons limité les places à 12 enfants. Encore une belle soirée et une nuit mouvementée, mais les enfants ont adoré !

Pauline DUVAL

La nouveauté des vacances d'été

Une semaine sport pour les grands. Ainsi 10 enfants âgés de 10 à 13 ans, en compagnie des enfants de Boussières et de Beure, sont partis en activité sportive tous les après-midi. Activité Kayak, Paddle, accrobranche, piscine, et pour terminer la semaine, la soirée Laser Game !! Au cours de l'année 2018, nous essaierons de développer des activités pour les plus grands !!



Et alors parlons de la rentrée

Que de nouveautés pour la rentrée ! Une équipe qui change, les travaux... On est à fond !! Et surtout l'accueil des plus petits sur le temps du midi, qui change notre organisation. Niveau équipe, nous accueillons Marie Yvette, Alexis, Eléonore, qui remplacent Will, Sonia et Sylvie. Bienvenue à eux, et bonne continuation à ceux qui partent.

Nous préparons pour vos enfants plein d'activités et de projets. Vendredi 13 octobre, nous avons organisé notre première dégustation salée-sucrée dans le cadre de la semaine du goût. Nous prévoyons également un concours photos, d'histoires... En 2018, une intervenante en langage des signes fera son apparition dans le cadre des TAP. Bref des projets plein la tête !!!

Nous travaillons également sur les droits de l'enfant, la solidarité...

Mercredi un jour, mercredi toujours !!

Ah le mercredi, quelle belle journée. Toujours en compagnie de Maud, nous proposons à vos enfants diverses activités.

Nous les accueillons de 11h30 à 18h. Journée sympathique où l'on profite de se détendre, de se divertir !!! On mange des gaufres, des crêpes, des bonbons !!!! Bon, ne vous inquiétez pas ce n'est pas tous les jours. Mais on se fait plaisir. Au programme : atelier mosaïque, grands jeux, produits de beauté faits maison, sortie cinéma...

Pauline DUVAL

Pauline Duval, Directrice des Francas Fontain, 15 rue de l'Ecole. Tél : 03 81 57 25 44
Mail : francas.fontain@orange.fr

Informations diverses

L'importance du ramonage



Ramoner le conduit d'une cheminée ou d'un poêle à bois est une étape indispensable pour garantir le bon fonctionnement des appareils de chauffe et prévenir tout risque d'incendie et d'intoxication.

Les risques de ne pas effectuer de ramonage :

1) Le feu de cheminée ou de poêle peut se déclarer lorsque le conduit est trop encrassé. Au fur et à mesure de l'utilisation, de la suie et diverses particules vont se déposer sur les parois. Or si elles ne sont pas nettoyées régulièrement, elles risquent de s'embraser à l'allumage de la cheminée ; en quelques secondes, c'est tout le conduit qui prend feu, et l'incendie peut très vite se propager.

2) L'intoxication par la fumée, ou par des gaz toxiques. Une cheminée ou un poêle non ramonés, c'est un appareil de chauffe qui peut être obstrué (par la suie, des branches, des nids d'oiseau...) sans que l'on s'en aperçoive. Et une cheminée ou un poêle bouchés, c'est un équipement qui va refouler des gaz dangereux, qui vont envahir toute la maison, avec de très gros risques d'émanations toxiques. D'autant que certains gaz dangereux sont incolores et inodores, comme le monoxyde de carbone, qui tue une centaine de personnes chaque année.

3) **Attention** : si un incendie se déclare dans le conduit de fumée ou le générateur et que le ramonage n'a pas été fait par un professionnel ayant l'agrément, votre assurance peut vous refuser une indemnisation. Un ramonage par un professionnel coûte environ 70 € par générateur + conduit.

Pour être en conformité avec la loi et les assurances :

- Pour les combustibles gazeux et liquides, un ramonage annuel est exigé.
- Pour les combustibles solides (bois, granulés), deux ramonages par an sont obligatoires (en période de chauffe et hors chauffe).

Plus faim au restaurant ... demandez un gourmet bag !



Saviez-vous qu'un français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an? Le secteur de la restauration est particulièrement concerné puisqu'il est à l'origine de 14 % du gaspillage alimentaire.

Pour limiter cette pratique, une cinquantaine de restaurateurs du territoire du SYBERT proposent à leurs clients depuis novembre 2015 d'emporter leurs restes de repas ou de boisson, pour continuer à se régaler à la maison !

Le principe est simple : vous n'arrivez pas à finir votre plat, même si celui-ci est délicieux? Ne culpabilisez plus ! Demandez un Gourmet Bag à votre restaurateur et terminez votre repas plus tard, chez vous.

Le SYBERT souhaite que la pratique du Gourmet Bag se développe davantage de façon à ce que celle-ci devienne un véritable réflexe anti-gaspi. De leur côté, les restaurateurs qui proposent ce service, facilement identifiables grâce au logo « Gourmet Bag » apposé sur leur vitrine, se montrent à l'écoute de leurs clients en s'engageant dans une démarche environnementale et éthique.

3 bonnes raisons d'adopter le Gourmet Bag :

- 1) Ne vous forcez plus à finir votre assiette ou celle de votre enfant.
- 2) Ne vous restreignez plus à la commande...Terminez par une petite touche sucrée !
- 3) Participez à la réduction du gaspillage alimentaire !



Retrouvez toutes les informations sur www.sybert.fr

Un défibrillateur pour la sécurité de tous



Un défibrillateur a été installé à l'entrée de la salle des fêtes.

La défibrillation, appelée aussi choc électrique externe, est le geste qui consiste à délivrer volontairement et de manière brève un courant électrique dans le cœur lorsque celui-ci présente certains troubles du rythme. Il est destiné à rétablir un rythme cardiaque normal.

Situé à l'extérieur du bâtiment, le défibrillateur est accessible facilement et à tout moment !

L'importance de se chauffer en hiver



Si l'on veut mettre toutes les chances de son côté afin d'éviter de dangereuses glissades durant la saison froide, il faut installer quatre pneus d'hiver sur sa voiture dès que le mercure descend à 7 degrés.

Pourquoi ne pas attendre la première neige ou 0 degré?

Pas uniquement pour éviter l'affluence dans les garages, mais surtout parce que le pneu quatre saisons perd déjà de son élasticité. La gomme de la semelle durcit et le pneu colle moins bien sur la route. Il devient donc plus glissant même sur la chaussée sèche.

Il faut également savoir que chaque baisse de température de 5 degrés entraîne une diminution de la pression d'air. Il est donc important de vérifier la pression des pneus dès la première gelée et par la suite une fois par mois. Rappelons aussi que rouler avec un pneu sous gonflé coûte plus cher en gasoil ou en essence.

Découvrez le nouveau site de la commune

Depuis juillet, notre nouveau site internet a été mis en ligne.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire part de vos observations, de vos idées dans la rubrique contact du site ou par mail : mairie.fontain@wanadoo.fr

Toutes photos du village sont également les bienvenues. Merci.

www.fontain.fr